

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 491 397**

A3

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

**N° 80 21411**

(54) Jante pour roues notamment de véhicules automobiles.

(51) Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). B 60 B 25/00.

(22) Date de dépôt..... 7 octobre 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 14 du 9-4-1982.

(71) Déposant : Société dite : ETA BETA SPA, résidant en Italie.

(72) Invention de : Giorgio Prestini.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Faber,  
34, rue de Leningrad, 75008 Paris.

## I

La présente invention se rapporte à une jante pour roues, notamment pour véhicules automobiles, formée par union sans soudure d'éléments obtenus à partir d'une feuille découpée et emboutie.

5 Il existe actuellement une tendance très répandue à réaliser des jantes pour roues de véhicules automobiles en alliages légers particuliers par moulage tant en coquille que sous pression.

Cependant, ces jantes ne sont pas dépourvues d'inconvénients, du fait qu'elles présentent souvent des soufflures ou d'autres défauts dans la structure interne de la matière en fusion.

En conséquence, le contrôle sévère auquel ces jantes doivent être soumises pour satisfaire aux dispositions en vigueur en matière de sécurité comporte parfois un pourcentage élevé de rebuts, ce qui a une grave incidence sur le prix de revient.

La présente invention a pour objet de proposer une jante pour roue notamment pour véhicules automobiles ayant les caractéristiques particulières d'être réalisée par assemblage d'éléments différents formés, par découpage et emboutissage, dans une feuille métallique, en acier, aluminium ou autres alliages légers, cet assemblage étant réalisé sans aucune soudure et au moyen de boulons pour permettre un accouplement rapide, ainsi que d'éléments de largeurs différentes, de façon à adapter la jante à des pneumatiques de sections différentes.

La jante selon l'invention est caractérisée en ce qu'elle est constituée par deux éléments obtenus à partir d'une feuille métallique, de préférence en acier inoxydable, découpée et emboutie, et comportant chacun une portion annulaire repliée vers le centre et destinée à rejoindre la portion annulaire de l'autre élément, la portion annulaire de l'un de ces deux éléments est associée frontalement et concentriquement à un élément ou bride comportant des trous pour les boulons de fixation de la jante au moyeu de support de la roue, la portion annulaire de l'autre élément étant associée à un anneau ou contre-bride opposée à ladite bride, et les portions annulaires de ces éléments, l'élément ou bride et ledit anneau ou contre-bride

présentent une pluralité de trous coaxiaux et en coïncidence destinés à recevoir des boulons à écrous auto-bloquants disposés parallèlement à l'axe de la jante et autour de celui-ci.

L'invention va maintenant être décrite avec plus de détails en se référant à un mode de réalisation particulier donné à titre d'exemple seulement et représenté aux dessins annexés, dans lesquels :

5

Fig. 1 représente une jante en perspective,

Fig. 2 représente une coupe transversale partielle de l'assemblage de la jante,

Fig. 3 représente, en coupe, une portion de joint d'étanchéité.

10

La jante selon l'invention est constituée par trois éléments A-B-C dont les éléments A et B ou moitiés de base sont complémentaires pour constituer, une fois assemblés, la jante elle-même, tandis que l'élément C, en forme de bride, est destiné à compléter la jante dans son ensemble et à permettre de fixer la roue au moyeu correspondant du véhicule auquel elle est destinée.

Avantageusement, les éléments ou demi-bases A-B peuvent être fabriqués dans de l'acier inoxydable avec emboutissage profond, ce qui se traduit par un résultat industriel du fait que, grâce à l'inaltérabilité de la matière aux agents atmosphériques, il n'y a plus à effectuer aucun traitement protecteur des deux éléments ou demi-bases.

L'élément ou bride C est, de préférence, en alliage d'aluminium et il présente des ouvertures d'aération 8, ainsi que des trous 9 destinés à recevoir les boulons (non représentés) de fixation de la roue au moyeu de support correspondant.

De façon plus détaillée, chacun des éléments ou demi-bases A et B présente, d'une part, une bordure 10 formée en repliant un bord périphérique dudit élément et, d'autre part, d'une portion annulaire II repliée vers le centre et destinée à rejoindre et à buter contre la portion analogue II de l'autre élément ou demi-base.

La bordure périphérique 10 est réalisée de telle façon qu'elle confère aux éléments ou demi-bases A et B une résistance aux chocs appropriée, ce qui élimine dans tous les cas le risque de rupture.

Les portions annulaires II des éléments A-B constituant des demi-jantes présentent une pluralité de trous coaxiaux entre

eux et par rapport à une pluralité de trous I3 pratiqués sur l'élément ou bride C, ainsi qu'à des trous I4 pratiqués sur un anneau ou contre-bride I5 rattaché auxdites portions annulaires II en opposition à ladite bride C.

5 Pour l'assemblage de la jante, on rapproche les éléments ou demi-bases A-B de façon que les portions annulaires correspondantes II se touchent, tandis qu'on associe l'élément en forme de bride C à l'une des demi-bases, par exemple à l'élément A, et l'on associe la contre-bride ou anneau I0 I5 à la portion annulaire II de l'autre demi-base B. A ce moment on loge dans les trous coaxiaux desdits éléments, de boulons I6 comportant des écrous auto-bloquants I7 disposés parallèlement à l'axe de la jante et autour de lui. Ces boulons assurent, avec les écrous correspondants, le blocage des éléments entre eux, I5 sans qu'il y ait lieu de recourir à des opérations de soudure et en laissant la possibilité d'un démontage facile tout en étant rapide des éléments formant la jante.

En prévision de l'utilisation de la jante décrite ci-dessus, pour des pneumatiques sans chambre à air, dits "tubeless", on peut disposer entre les portions annulaires II des demi-bases A et B un joint plastique I8 ayant pour rôle spécifique d'assurer une étanchéité à l'air parfaite sur ladite jante. Ce joint pourra présenter, par exemple, un bord périphérique conformé en "T" I9 pour réaliser une plus grande surface d'adhérence dudit joint aux portions II des demi-bases et contribuer à une augmentation de l'étanchéité à l'air, ainsi qu'une série de reliefs annulaires périphériques à profil en pointe 20, toujours aux fins de garantir une étanchéité à l'air absolue.

30 L'assemblage de la jante au moyen de boulons offre enfin l'avantage de pouvoir stocker en magasin des jantes pouvant loger des pneumatiques de sections différentes, du fait qu'on peut assurer la réalisation des jantes elles-mêmes au moment où cela est nécessaire en accouplant, selon les nécessités du moment, des demi-bases aux dimensions appropriées prévues.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée au mode de réalisation qui vient d'être décrit et représenté, on pourra y apporter de nombreuses modifications de détails sans sortir, pour cela, du cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

I° - Jante pour roues notamment pour véhicules automobiles constituée par des éléments assemblés sans soudure, caractérisée en ce qu'elle est constituée par deux éléments 5 (A-B-) obtenus à partir d'une feuille métallique, de préférence en acier inoxydable, découpée et emboutie, et comportant, chacun une portion annulaire (II) repliée vers le centre et destinée à rejoindre la portion annulaire de l'autre élément, la portion annulaire de l'un de ces deux éléments (A) est associée frontalement et concentriquement à un élément ou bride (C) comportant de trous pour les boulons de fixation de la jante au moyeu de support de la roue, la portion annulaire de l'autre élément (B) étant associée à un anneau ou contre-bride (I5) opposé à ladite bride et les portions annulaires (II) de ces éléments (A-B), l'élément 10 ou bride et ledit anneau ou contre-bride présentent une pluralité de trous coaxiaux et en coïncidence, destinés à recevoir des boulons à écrous auto-bloquants (I6-I7) disposés parallèlement à l'axe de la jante et autour de celui-ci.

2° - Jante pour roues selon la revendication I, caractérisée en ce que chaque élément (A-B) présente une bordure périphérique (IO) réalisée en repliant un bord périphérique du dit élément.

3° - Jante selon la revendication I, caractérisée en ce qu'entre les portions annulaires (II) des deux éléments (A-B) 25 est interposé un joint d'étanchéité plastique, ledit joint ayant une section en T et présentant sur ses surfaces de contact avec lesdites portions annulaires des reliefs- annulaires en pointe.

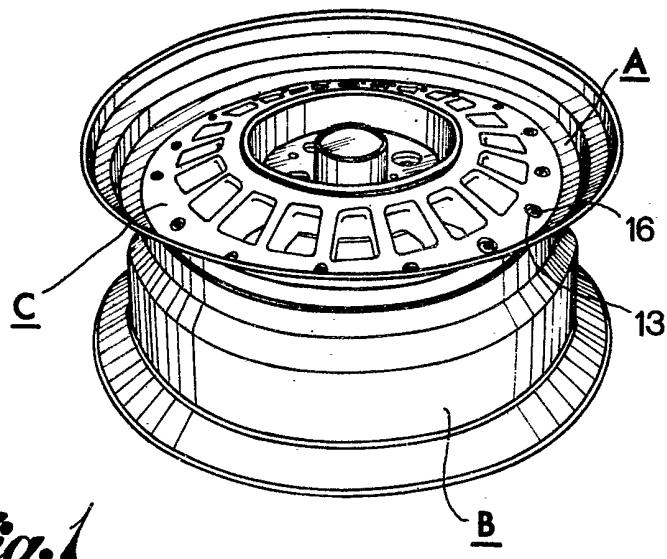


Fig. 1

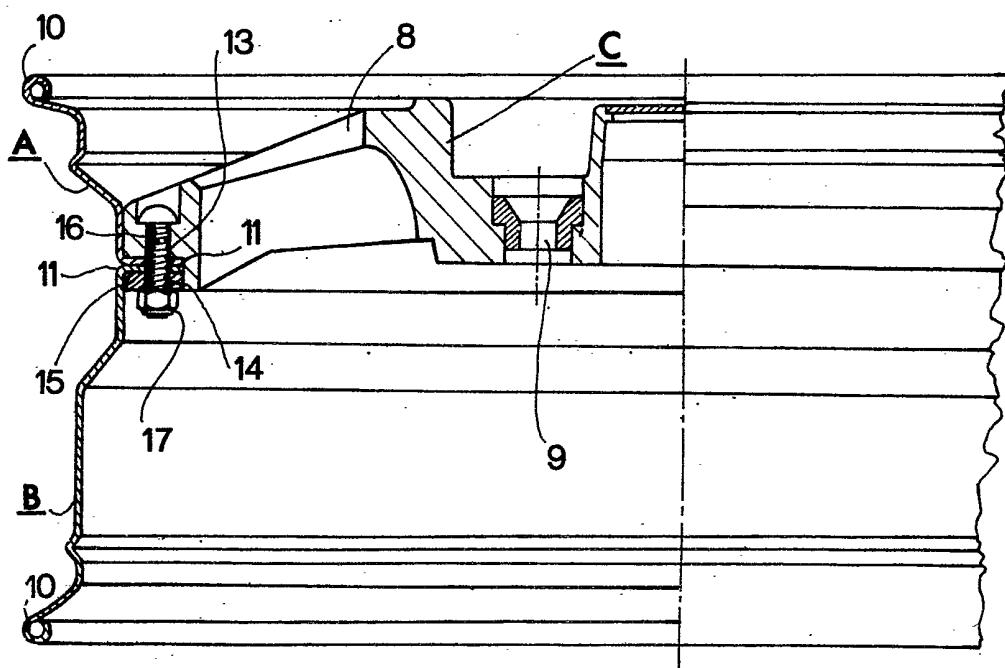


Fig. 2

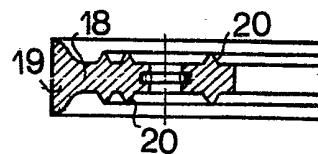


Fig. 3